



## HALTE AUX INCIVILITÉS



### Espace de tri sélectif :

A la vue de cette photo, nous vous rappelons que seuls les «recyclables» doivent être déposés dans les containers appropriés qui sont situés à côté du nouveau cimetière. La petite poubelle qui est à côté n'est destinée qu'à recevoir les bouchons de bouteilles. Pour les cartons et autres grosses pièces il y a lieu de les emporter en déchetterie.

### Stationnement place du Bourg :

Nous rappelons à tous les riverains de la place du Bourg (et pour leurs visiteurs) que le stationnement y est interdit et donc passible de verbalisation. Bien entendu le stationnement de très courte durée est possible, pour le déchargement des véhicules. Le parking situé à l'angle du chemin de Saint Paul permet de garer tous les véhicules.

### Vitesse excessive :

Nous constatons, également, que le centre bourg est traversé à une vitesse excessive par certains automobilistes. Comme pour toutes les agglomérations, la vitesse est limitée à 50 km/heure. Il en est de même pour la traversée du Chemin de Saint Paul où trois ralentisseurs ont été installés pour réduire la vitesse des voitures.

Merci à tous de respecter ces deux principes de simple civilité.

## AUTRES INFOS

### TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT : DERNIÈRE ÉTAPE

Les équipes coordonnées par le Syder avancent bien : les raccordements électriques ont été réalisés, les nouveaux mâts sont installés. Désormais, c'est au tour de France Telecom de venir effectuer ses raccordements afin de supprimer les derniers câbles apparents. Après cette ultime étape, les équipes d'Eiffage Energie viendront enlever tous les poteaux sur les chemins de St Paul et de Tanay. Fin du chantier annoncé pour la mi-novembre au plus tard.

### LIMITER LES DÉSAGRÈMENTS DES PIGEONS EN CENTRE BOURG

Depuis plusieurs mois, la population des pigeons en centre bourg s'est développée générant de nombreuses nuisances pour les habitants. Le conseil a décidé de solliciter l'appui d'un piégeur spécialisé qui interviendra régulièrement pour progressivement diminuer le nombre de pigeons. Attention, si vous trouvez un pigeon mort, surtout ne le ramassez pas à mains nues, et ramenez le à la mairie.

### ENQUÊTE RÉGIONALE SUR LES DÉPLACEMENTS

La région Rhône-Alpes organisera une grande enquête sur les déplacements dont la 3<sup>ème</sup> vague se déroulera du 4 novembre 2014 au 30 avril 2015. Cette enquête, conduite sur trois années, permettra d'ici début 2016 d'avoir un premier état des lieux complet des pratiques de déplacements des Rhônalpins. L'aire d'enquête représente 2 880 communes et 5,2 millions d'habitants, dont les scolaires âgés de 11 ans et plus. Elle concerne la totalité des 8 départements Rhône-Alpes : le Rhône, l'Ain, l'Isère, la Loire, la Savoie, la Haute Savoie, la Drôme et l'Ardèche. L'étude sera réalisée auprès d'un échantillon représentatif des habitants de la région.

#### COMMENT ?

- Les ménages tirés au sort seront préalablement informés par courrier.
- Les enquêtes seront réalisées par téléphone.
- Les enquêteurs poseront des questions générales (âge, type de logement, composition du ménage...), puis des questions sur les déplacements.

*Les réponses individuelles, dont la confidentialité est garantie, seront détruites en fin d'enquête. Seules les données rendues anonymes seront exploitées dans un but statistique.*



### NOUVELLE INSTITUTRICE À LA RENTRÉE

Marianne FAY intègre l'équipe pédagogique de l'école en remplacement de Marion BLANC. Elle sera présente tous les vendredis dans la classe maternelle.

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

Cet été ne nous a pas épargnés... et nous tenions à rappeler le souvenir de Mireille Gavet, qui nous a quittés le 23 juillet dernier, celui de Madeleine Vignon décédée le 30 juillet et celui de François Peillot disparu le 10 août. A leurs familles, nous adressons une nouvelle fois nos plus sincères pensées.

# L'Elginois

Bulletin d'information n°22



Commune de  
**Légnny**  
Village des pierres dorées



## SOMMAIRE

- **PAGE 1**
  - AGENDA
  - ENQUÊTE STATISTIQUE
  - AMICALE BOULES
- **PAGE 2**
  - AG SOCIÉTÉ DE CHASSE
  - ALLÉE PAVÉE ÉCOLE
  - ÉCOLE « LES PETITS ELGINOIS »
- **PAGE 3**
  - SOU DES ÉCOLES
  - RYTHMES SCOLAIRES
  - COMITÉ DE FLEURISSEMENT
  - NOUVEAU A LA MAIRIE
- **PAGE 4**
  - HALTE AUX INCIVILITÉS
  - AUTRES INFOS

## AGENDA

- 11 novembre** ..... Cérémonie de l'armistice monument aux morts
- 23 novembre** ..... Bourse aux jouets et puériculture organisée par Sou des Écoles
- 6 décembre** ..... Repas du CCAS
- 8 décembre** ..... Fête de la lumière Comité des fêtes
- 19 décembre** ..... Fête de Noël École

## ENQUÊTE STATISTIQUE SUR LE PATRIMOINE DES MÉNAGES

L'INSEE réalise, entre le 6 octobre 2014 et le 31 janvier 2015, une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête a pour objectif de recueillir des informations sur la composition du patrimoine des ménages sous différentes formes : financière, immobilière, professionnelle, etc.

L'enquête permet d'améliorer notre connaissance des mécanismes de constitution et de transmission du patrimoine économique. Elle permet également des comparaisons internationales sur le patrimoine des ménages.

Les réponses fournies lors des entretiens restent anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

## AMICALE BOULES : LES FÉMININES À L'HONNEUR

Tous les ans, début juillet, l'Amicale Boules organise un concours amical nocturne en triplètes. Pas besoin de licence, c'est un concours amical où la compétition passe en second plan...

La particularité de ce concours c'est qu'il est mixte c'est à dire que chaque équipe doit être composée d'au moins une féminine. Bonne soirée, bonne ambiance, convivialité.

On joue en couple, ou on joue contre son épouse.... Peu importe, ce qui compte c'est de participer. Après deux parties on fait les comptes... Proclamation des résultats et surtout remise d'une belle rose pour honorer chaque féminine....

Une petite réception pour refaire les parties autour d'un verre... Les dames sont à l'honneur ce soir-là et c'est ce qui compte.



Concentration et application avant de pointer...

Les équipes championnes

## MAIRIE

**Le Bourg**  
**69620 LEGNY**  
Tél : 04 74 71 61 09  
Fax : 04 74 71 49 90

### Ouverture du secrétariat

- mardi : 9h-12h
- jeudi : 13h30-17h

### Permanence de Madame le Maire

- samedi : 9h-12h sans rendez-vous
- lundi au vendredi sur rendez-vous



## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Comme chaque année début septembre, la Société de Chasse organisait son Assemblée Générale. Le Président Alain Laverrière ouvrait la séance en présence de 18 chasseurs sur les 22 qui composent la société.

Un diplôme d'honneur fut remis à Pierre Belle pour honorer ses 50 ans de permis. C'est Philippe, son fils, qui reçut ce diplôme en l'absence de son père.

Ensuite les trois meilleurs tireurs du concours de tirs du ball trap, qui eut lieu le 15 juin, furent récompensés par des coupes.

La plus jeune chasseuse de la société, Léa Berty, fut ensuite mise à l'honneur pour sa première saison de chasse accompagnée.

Grand moment incontournable de la soirée : la traditionnelle soupe au pistou cuisinée par Michèle Raton et servie par les chasseurs.

**La chasse au petit gibier ouvrira le dimanche 12 octobre.**



La plus jeune chasseuse entourée des lauréats du concours de tir

## CONSTRUCTION D'UNE ALLÉE PAVÉE ENTRE LA NOUVELLE ET L'ANCIENNE ÉCOLE

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'espace vert situé entre les classes de la nouvelle et de l'ancienne école une allée pavée a été construite. Cette allée, permettant avant tout une meilleure jonction entre les deux bâtiments, évitera aux enfants de salir les salles de classes notamment par temps de pluie.

Quelques conseillers aidés par Michel Vieux et Pierre, notre cantonnier, ont retroussé les manches et se sont transformés l'espace d'une journée en paysagistes. Même Mathis Baulmont, élève de l'école, a participé à ce « chantier ». Ce fut une journée fort sympathique et une réussite au niveau du résultat.

Un cerisier a également été planté. Cet « arbre de la paix » comme l'ont baptisé les enseignants et les enfants symbolisera un espace dédié : « le square de la paix » qui concrétisera tout un travail pédagogique autour du centenaire de la première guerre mondiale.

**Fin du chantier : cet automne avec la plantation d'une haie paysagère et l'installation d'un banc.**



Début de chantier...



Fin de chantier...

## ÉCOLE « LES PETITS ELGINOIS » : UNE FIN D'ANNÉE BIEN REMPLIE

**La fête du printemps** a eu lieu le 15 avril. Ce fut un après midi festif où les enfants déguisés ont défilé sur le thème du printemps et de la nature dans les rues du village. Ce défilé fut suivi d'un goûter organisé par les parents.....

**Le 20 juin les classes maternelles** eurent droit à leur « sortie de fin d'année ». Celle-ci eut lieu au gîte « Les P'tits Nioules » qui propose des activités autour du thème de l'arbre et de la forêt. Cette visite est très adaptée aux élèves de cet âge, car elle s'appuie sur les 5 sens. Le Sou des Écoles a offert aux enfants de l'école cette sortie.

**Ateliers découverte du poney** : dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération Française d'Équitation et l'Éducation Nationale, **des séances d'ateliers – découverte du poney** (2 ateliers différents d'une durée totale de 2 heures) ont été offertes pour chaque classe de l'école. Les classes élémentaires de Bruno et de Laurence se sont rendues au Centre Équestre des Pierres Dorées à pied pour profiter de ces découvertes. La séance fut annulée pour les enfants des classes maternelles à cause de la pluie.

**La fête de l'école a eu lieu le samedi matin 28 juin.** Dès 10h30 les parents ont pu visiter les classes et découvrir les expositions des élèves. A 11h a commencé la cérémonie autour de « l'arbre de la paix » accompagnée de chants et de danses. Le Sou des Écoles a organisé la suite des festivités avec un repas à midi et des jeux de kermesse.



Le défilé du printemps...



L'arbre de la paix et la plaque du square de la paix célébrés par les enfants

La fresque de la paix réalisée par les CP, CE1 et CE2

## LE SOU DES ÉCOLES : UNE NOUVELLE ANNÉE QUI DÉBUTE



Après la magnifique fête de fin d'année de l'école qui s'est déroulée le 28 juin, l'équipe du Sou des Écoles est heureuse de renouveler l'aventure cette année encore.

Au programme de l'année 2014-2015 :

- **23 novembre** : Bourse aux jouets et à la puériculture.
- **19 décembre** : Fête de Noël
- **11 janvier** : Vente de galettes et de brioches
- **16 mai** : Super Loto.
- **27 juin** : Fête de l'école.

**Nous comptons sur votre soutien et votre générosité lors de nos actions au sein du village. Celles-ci servent à financer les sorties et spectacles proposés aux enfants de l'école.**

## UNE RENTRÉE RÉUSSIE

## MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES : UN PREMIER BILAN TRÈS POSITIF

Après un mois de fonctionnement et quelques légères petites retouches la réforme des rythmes scolaires a été mise en place avec succès à l'école de Légnny. Ce projet, réfléchi et axé sur la continuité des activités scolaires, mêle des activités culturelles, sportives et artistiques. Il est le fruit d'un an de travail de la municipalité en collaboration avec les enseignants, les délégués des parents d'élèves et l'inspection académique qui l'a validé. Les 2/3 des enfants inscrits à l'école participent aux diverses activités proposées. Découverte de jeux sportifs traditionnels, textile/poterie, yoga, éveil et conte musical contribuent à favoriser le bien être de l'enfant et sa capacité à s'épanouir et à s'exprimer, à développer l'esprit de coopération par des activités de groupe tout en tenant compte des critères d'âge des participants.

Des professionnels habitués à gérer des enfants encadrent les activités du mardi et jeudi après midi. Priska et Anissa, employées municipales chargées de l'école et titulaires du BAFa organisent les différentes activités ludiques du vendredi après midi.

Rien n'a été laissé au hasard car le Centre de Loisirs, le Club des 8 accueille quelques enfants pour une prise en charge le mercredi après midi à St Laurent d'Oingt. Cet accueil comprend le transport, le repas, les activités et le goûter.

**Autre point important** : les activités périscolaires proposées à l'école de Légnny sont entièrement gratuites et totalement prises en charge par la municipalité.



L'atelier poterie

## UNE BONNE SAISON ESTIVALE POUR LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Après le 1<sup>er</sup> prix du village le plus fleuri il fallait être à la hauteur et ce fut largement le cas. Quel beau travail de composition, de couleurs....

Une fois de plus tous les bénévoles de cette association ont su faire parler les fleurs et les plantes pour que notre village soit agréable à vivre.

Dans les concours il faut savoir passer la main. Légnny accueillera le 18 octobre la remise des prix du concours de fleurissement des Pierres Dorées où une autre commune aussi méritante recevra le trophée 2014.

Un seul regret : Il a fallu déplorer le vol de 2 bacs sur le pont du Soanan et d'un fuchsia tige aux Ponts Tarrets. Quel dommage !



## DU NOUVEAU A LA MAIRIE

**Emmanuelle VEAU, nouvelle secrétaire de mairie :**

Pour des raisons personnelles Virginie MARCOU n'a pu donner suite à sa prise du poste de secrétaire de mairie.

C'est Emmanuelle VEAU qui assure cette fonction depuis le mois d'août dernier. Compétente, expérimentée et accueillante, elle s'est rapidement mise au service de notre commune.



**Nouveau mail de la mairie :**  
bureau@legny.fr